

Briefing de Sécurité Le Mâle de Mer

Consignes liées aux dangers courants que l'équipage risque de rencontrer durant la croisière.

1) Equipement personnel :

En cas de pluie / vent :

- Veste imperméable
- Vêtement chauds

En cas de chaleur / soleil :

- Crème solaire
- Casquette /Chapeau
- Lunettes de soleil

2) Equipement de sécurité à bord :

Gilet de sauvetage :

- Explication du mode de fonctionnement et réglages.
- Localisation du matériel de sécurité en cas de besoin.

Désignation d'un référent en cas de besoin d'urgence.

- Utilisation de la VHF (message de détresse, numéro d'urgence 196)
- Largage d'ancre
- Arrêt du moteur

3) Déplacement sur le navire :

- Monter / Descendre de bord par les zones d'accessibilités et avec l'autorisation du skipper
- Equilibrer la charge sur les zones prévues à cet effet.
- Rester à distance des zones de travail (guindeau / ancre / chaîne / bouts d'amarrages / poste de pilotage / moteurs ...)
- Ne pas courir.
- Ne pas sauter à l'eau pendant la navigation (toujours demander l'autorisation au skipper)

4) Nous vous informons que les enfants sont sous la responsabilité des parents et / ou de leur représentant légal. Le skipper ne pourra être tenu responsable pour tout dommage ou accident. Toute personne sous l'emprise d'alcool et / ou produits illicites, mettant en danger sa propre vie et / ou celle de l'équipage et / ou celle du skipper, sera refusée à l'embarquement sans contrepartie ou remboursement.

Le skipper se donne le droit de débarquer dans une zone sécurisée (plage, embarcadère,...) toute personne mettant en danger la vie d'autrui ainsi que la sienne à tout moment pendant la croisière.

Le locataire reconnaît connaître la réglementation en vigueur et s'engage à la respecter en tout point conformément à la dernière version en vigueur du GUIDE DE LA PLAISANCE ET DES LOISIRS NAUTIQUES de la Préfecture de la Gironde, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Maritime et Littoral.

.<https://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-securite-maritime/Regles-de-navigation/Guide-de-la-plaisance-et-des-loisirs-nautiques>